

BIOTECHNOLOGIES ET ALIMENTATION QUELQUES ASPECTS ECONOMIQUES

Par Dr R. BOUSSENADJI
CACQE, Ministère du Commerce

Aujourd'hui, devant le monde de l'alimentation, on se trouve devant une situation qui nous met en présence de trois phénomènes récents et à évolution rapide.

En effet, il s'agit de la mondialisation des échanges économiques, de la démographie croissante et des découvertes des biotechnologies.

Concernant la mondialisation, il est évident que cet élément influe fortement sur les stratégies d'accès à la nourriture.

Cependant, il y a lieu d'observer une autre donnée aussi fondamentale dont il faut sérieusement se préoccuper: l'accroissement de la population. Sur le continent Africain, la population a augmenté de 50 depuis une vingtaine d'années. Ceci pose par conséquent de véritables problèmes de disponibilités alimentaires.

Par ailleurs, les biotechnologies ont fait des avancées remarquables ce qui a permis d'obtenir des résultats très encourageants pour espérer assurer la nourriture pour tous et sans risques pour la santé.

Mais, on pourrait se demander si les biotechnologies peuvent constituer à elles seules un moyen d'accroître la suffisance et la qualité de l'alimentation pour toute la planète.

Le renforcement des capacités de biens alimentaires et des capacités d'accès aux denrées dans les zones les plus défavorisées doit constituer une priorité. Ainsi la mise en oeuvre de véritables stratégies, cohérentes et mobilisant l'ensemble des parties concernées est essentiel.

Les biotechnologies peuvent contribuer pour beaucoup pour atténuer ce phénomène, mais il va de soi que l'aspect de la protection du consommateur ainsi que celui de la préservation de l'environnement sont tout aussi des éléments importants qu'il faut absolument intégrer dans cette stratégie.

Concernant la situation en Algérie, le potentiel et les capacités de recherche scientifique, sont en train de s'adapter à ce nouvel environnement économique, aussi il y a lieu de relever que le vide juridique relatif à ce sujet est également en cours d'évolution, à titre indicatif on peut citer le texte réglementaire sur l'importation, la production, la distribution, la commercialisation et l'utilisation du matériel végétal génétiquement modifié.

Au demeurant et à la faveur de toutes ces considérations, la mise en place de moyens appropriés pour une meilleure prise en charge des biotechnologies et de la biosécurité est nécessaire.

Avec l'adhésion prochaine de l'Algérie à l'Organisation Mondiale du Commerce, une adaptation rapide à ces nouvelles technologies aux règles universelles du commerce est incontournable.